

Procès verbal du 1^{er} Conseil d'école – Année scolaire 2021/2022
École du Marronnier Verruyes

Participants

Enseignantes :

Mme JEAN (CM1/CM2)

Directrice de l'école

Mme RANGER (CE1/CE2)

Mme DARGENTON (GS/CP)

Mme LEGRIS (PS/MS)

Parents :

Mme HEITZLER (MS, CP)

Mme GUILBAUD (CP)

Mme AUBREE (MS, CE1)

Mme CALLOC'H (CE2)

Mme ROSSARD (CE1)

Municipalité :

M. CAILLET (maire de Verruyes)

Mme RENAULT (agent périscolaire)

Collectivité :

M. OLIVIER (vice-président à la Communauté de communes Val de Gâtine en charge des affaires scolaires)

ATSEM :

Mme ALLONNEAU (classe de PS-MS)

DDEN:

Mme GUERIN Valérie

Excusé (s):

Mme METAIS (ATSEM et responsable de l'accueil périscolaire)

Mme CLISSON (Inspectrice de l'Education Nationale)

Ordre du jour :

Point sur les effectifs Présentation et vote du règlement intérieur Budget de fonctionnement Point sécurité Actions du projet d'école Projets de l'année par classe Questions diverses
--

1. Point sur les effectifs

Madame Jean revient sur les prévisions d'effectifs en juin : 83 élèves attendus à la rentrée de la petite section au CM2.

3 nouvelles inscriptions en fin d'année scolaire précédente (2 CP et 1 CE1) et départ d'un élève de MS.

Voici donc l'état des effectifs au 18/10/21 :

8 PS ; 12 MS ; 9 GS ; 11 CP ; 15 CE1 ; 6 CE2 ; 10 CM1 ; 12 CM2

TOTAL : 83 élèves admis et présents

La prévision des effectifs sera demandée par les services académiques en novembre. Le nombre de départ en 6ème est important (12). Le nombre de naissances sur la commune et dans les familles résidant hors commune est correct (9).

Prévisions pour la rentrée 2021 :

9 PS ; 8 MS ; 12 GS ; 9 CP ; 11 CE1 ; 15 CE2 ; 6 CM1 ; 10 CM2

TOTAL : 80 élèves

Auparavant, le seuil de fermeture était fixé à 81 élèves. Il convient donc de rester vigilant à la fluctuation des effectifs.

2. Vote du règlement intérieur

Des modifications sont apportées au règlement intérieur :

- dans la partie « TITRE II : Fréquentation et obligation scolaires II . 3 – *Dispositions communes, Horaires des classes*», sont modifiés les horaires de la pause méridienne pour les classes de GS-CP et de CM en raison du changement de service au restaurant scolaire.

Madame Jean précise que les mesures sanitaires liées au Covid ont permis de repenser l'organisation et la surveillance de la pause méridienne pour toutes les classes. Désormais, il y a un adulte par groupe. Les personnels de restauration confirment que la nouvelle organisation est satisfaisante et que la présence d'un adulte par groupe est indispensable.

- dans la partie « TITRE II : Fréquentation et obligation scolaires II . 3 – *Dispositions communes, Transport scolaire*», des modifications sont apportées concernant l'accueil des enfants.

Le conseil s'accorde pour voter l'adoption du nouveau règlement intérieur à main levée. Il est adopté à l'unanimité. Il sera transmis par mail à toutes les familles avec demande d'accusé de réception pour confirmer la lecture.

3. Budget de fonctionnement

A. Enveloppe communautaire :

Madame Jean présente le solde au 21/09/2021. L'enveloppe n'a pas été beaucoup utilisée en raison des contraintes sanitaires liées à la Covid19. Les dépenses prévues habituellement n'ont pas eu lieu (notamment les séances de gym-petits, les sorties au cinéma, les sorties de fin d'année ou encore le séjour prévu pour la classe de CM). Madame Jean ajoute que le reliquat des années précédentes était destiné au financement d'une partie de la structure de jeux côté élémentaire. Une autre enveloppe ayant été débloquée pour ce financement, le reliquat en est d'autant plus important.

Ce solde positif ayant été observé dans toutes les écoles gérées par la Communauté de communes, il a été décidé en réunion de directeurs, de proposer de basculer exceptionnellement une partie de ces crédits en investissements.

B. Investissements

Madame Jean précise l'organisation en place concernant les besoins en investissements (matériel, mobilier, ...). Chaque année, la demande est faite par la Communauté de communes au mois de mai. L'objectif est de pouvoir procéder aux achats pour la rentrée scolaire suivante. Une enveloppe globale de 8000€ est partagée par les écoles. Chaque école formule des vœux par ordre de priorité. Les demandes concernaient un banc pour la cour côté élémentaire/garderie et un nouveau panneau d'affichage.

La structure extérieure côté CE-CM sera installée pendant les vacances de la Toussaint.

Comme évoqué précédemment, d'autres investissements supplémentaires sont prévus: l'achat de trottinettes côté maternelle-CP pour renouveler le parc existant qui vieillit et l'achat de jeux de cour côté CE-CM.

Suite aux échanges lors de la réunion de directeurs avec Monsieur Olivier et les responsables des finances de la Communauté de communes, il a été annoncé qu'une réflexion serait engagée pour le prochain budget afin d'accroître l'enveloppe investissement. Cela entraînera une diminution de l'enveloppe des crédits pédagogiques.

C. Coopérative de l'école :

La demande de participation à la coopérative scolaire a eu lieu. Elle figurait sur la note de rentrée transmise à toutes les familles. A ce jour, 4 familles seulement n'ont pas donné de cotisation. Une participation exceptionnelle donc liée sans doute à la reconduction du PASS 79 par le conseil départemental et son extension à tous les enfants à partir de 3 ans. Cette aide du département a permis de récolter 501 euros de plus que le prévisionnel basé sur les montants habituels.

Cette année, les 4 classes sont affiliées à l'USEP (coût total: 751.80 €). Ce montant couvre également l'assurance établissement APAC comprise lors de l'adhésion de toutes les classes. Le tableau des dépenses sera transmis aux familles courant mars pour leur préciser les dépenses de l'année.

L'action principale de la coopérative, à savoir la vente des photographies scolaires, a été effectuée le 7 octobre. Nous avons choisi de retravailler avec Philippe Gaudin, ayant son studio à Parthenay. Les bons de commande seront transmis au retour des vacances pour une réception avant les fêtes de fin d'année.

4. Sécurité

A. Exercices incendie :

Madame Jean précise que les exercices incendie prévus en début d'année ont bien eu lieu le 30 septembre. Côté maternelle-CP, le temps d'évacuation avant appel est de 51 secondes. Le compte-rendu précise que les PS-MS n'entendent pas les consignes de la maitresse à cause du masque et du volume élevé de l'alarme. Cela n'impacte toutefois pas le temps d'évacuation puisque les enfants suivent les adultes. Le boîtier utilisé est celui situé dans le garage à vélo. Il faut prévoir son remplacement par la Communauté de commune car il devient très difficile à remettre après déclenchement.

Côté CE-CM, l'évacuation n'a pas eu lieu. Madame Jean souhaitait déclencher l'alarme dans la salle commune. Les piles des boîtiers sont usagées (également dans la classe de CM). Cela est très problématique. Madame Jean en a informé la Communauté de communes le jour même et a transmis une relance. A ce jour, les voyants de l'alarme ne fonctionnent toujours pas.

B. Exercice PPMS :

Un achat groupé avec les autres écoles de la Communauté de communes de 2 mallettes PPMS (une par bâtiment) est prévu suite aux discussions à ce sujet lors de la réunion de directeurs.

L'exercice avec scénario « intrusion » n'a pas encore été réalisé. C'est un choix de la directrice car ce premier exercice doit obligatoirement concerner l'intrusion et les enfants de CM et de CE sont encore marqués par le vol commis dans la classe le 4 octobre.

L'exercice sera effectué au retour des vacances de la Toussaint. Une information sera transmise aux familles le jour de l'exercice pour rappeler les consignes à adopter en cas de déclenchement du plan PPMS (ne pas téléphoner, ne pas venir chercher les enfants,...).

C. Protocole sanitaire :

Madame Jean revient sur le sujet des horaires d'entrée et de sortie. La rentrée s'est faite avec des horaires décalés pour faciliter la mise en place du protocole sanitaire. La note aux familles mentionnant ces modifications avait été transmise à l'Inspection avant la rentrée. Cet échelonnement n'a finalement pas été accordé par les services de l'Education Nationale.

Madame Jean revient sur le recrutement d'un personnel supplémentaire par la municipalité pour la pause méridienne. Chaque groupe est désormais encadré par un adulte. Les conditions de surveillance sont donc optimales. Les personnels de restauration confirment la nécessité d'avoir un adulte par classe.

Plusieurs familles ont questionné Madame Jean sur le maintien du port du masque en intérieur à la garderie à partir du CP malgré le passage au niveau vert. La configuration des locaux de l'accueil périscolaire ne permettant pas de limiter les brassages (toujours recommandé), c'est le choix qui a été fait par les responsables enfance et jeunesse de la Communauté de communes. Monsieur Olivier confirme que cette décision a été prise en accord avec les services de Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

Une information doit être transmise aux familles par la Communauté de communes.

Le conseil échange sur la difficulté à porter le masque pour les enfants, notamment en cas de fortes températures. Madame Ritaine souhaite savoir si un achat de climatiseur a été envisagé dans le bâtiment maternelle-CP. Ce sujet avait été abordé lors du troisième conseil d'école de l'année passée, dans les questions diverses. Monsieur Olivier et Madame Jean notent la demande afin qu'elle puisse être étudiée par la collectivité.

5. Fiches actions du projet d'école

Madame Jean fait le point sur les actions menées en 2020-2021. Elle précise que les nouveaux axes de travail académiques devraient être transmis par les services de l'Education Nationale en mars. L'équipe a donc réalisé le bilan des actions menées et a décidé de finaliser celles qui n'ont pas pu l'être en raison de la crise sanitaire.

Elle détaille les fiches actions rédigées pour chaque ambition.

Ambition 1: actions menées en lien avec les résultats scolaires, qui concernent les pratiques pédagogiques et les dispositifs d'apprentissage.

Il s'agit de s'assurer de la continuité des apprentissages entre les classes en communiquant notamment les progressions annuelles à la collègue de la classe suivante (PEAC notamment).

L'action consistant à donner du sens à la lecture par un échange entre les élèves de CE et de GS-CP sera reconduite sur la période 5 si les conditions sanitaires le permettent.

Chaque enseignante s'investit dans une démarche de projet en déterminant chaque année une thématique de classe ou un fil conducteur, ce qui crée une habitude pour les élèves.

Ambition 2: actions concernant le parcours de l'élève.

L'équipe a choisi de procéder à l'élection de délégués de classe de la GS au CM2 (binôme renouvelé au retour des vacances). Ces délégués sont réunis par la directrice un après-midi par période pour aborder les questions concernant l'école. Cette action a vocation à être pérennisée dans le projet d'école. C'est une action qui a du sens pour les enfants. Ils prennent leur rôle très à cœur et ont souvent de bonnes propositions pour la vie de l'école. L'objectif principal est de développer l'esprit d'école.

La rédaction et l'illustration du règlement de cour, action commencée l'an passé, doit être achevée cette année.

L'école a reçu début septembre la confirmation de l'obtention du label Euroscol, qui met en valeur l'ouverture au monde (projets etwinning, assistant de langue, correspondances étrangères). Une communication aux familles et auprès de la presse locale est prévue.

Ambition 3: actions visant à ouvrir l'école aux partenaires.

Un temps de présentation du règlement de cour aux personnels périscolaires (pause méridienne) sera programmé dans l'année à l'occasion d'une réunion de délégués. Il y aura un codage commun, permettant une continuité entre les 2 sites.

La fiche "interlocuteurs de l'école" va être actualisée pour être communiquée aux familles via le site Internet de l'école et par affichage.

Pour achever le travail sur l'identité de l'école, l'équipe a choisi de faire réaliser un logo pour l'école à partir des idées et des dessins des enfants. Les échanges sur ce point en premier conseil de délégués l'année dernière avaient été très fructueux. Des devis ont été demandés auprès d'infographistes.

6. Projets de l'année par classe

A. Classe de PS-MS

➤ Projet de classe de l'année :

Le schéma corporel (projet pluridisciplinaire : découverte de l'écrit, du monde, langage, arts visuels, expression corporelle, éducation musicale)

- Travail en Arts visuels (dessin, compositions, observation et exploitation d'oeuvres d'arts)
- Travail en langue orale et écrite à partir d'albums sur la thématique du corps
- Activités physiques contribuant à la connaissance et la maîtrise du corps

Une sortie sur ce thème est envisagée (recherche en cours).

Actions sportives

- Gym-petits** : parcours et ateliers gymniques au club USEP GYM-PETITS à Parthenay, les mardis matin de la période 4 (mars/avril), 7 séances, si le protocole sanitaire le permet.
- Randonnées pédestres au printemps**

Actions culturelles

- Cinéma : Une à deux séances au Foyer de Parthenay (*selon propositions*).

Actions citoyennes

- Devenir élève** : Pendant la période 1, les lectures d'albums sur le thème de la rentrée et de l'école ont permis de discuter sur les rôles de l'école, de l'enseignant et des élèves.
- Travail sur le règlement de cour (achèvement du travail engagé dans le cadre du projet d'école).
- En fin d'année, si la situation sanitaire le permet, travail sur le **respect de l'environnement** avec le tri des déchets et une reconduction de "Nettoyons la nature".

B. Classe de GS-CP

1 axe artistique : explorer les différentes formes d'arts

→ Toute l'année, arts visuels → Musette Souricette pour la découverte d'artistes

sortie au musée : st marc le 13 septembre exposition "Dentelles nomades"

+ inscription à un projet départemental de rituels de lecture d'œuvres (début en novembre)

→ musique : chant et écoute musicale ritualisée dans la semaine

→ littérature : toute l'année également, projets GS (découverte d'auteurs et de diverses œuvres de littérature de jeunesse, ex P1 : les abécédaires), CP CF albums méthode de lecture

→ cinéma : 1 fois par période, courts métrages (CF Takorama, + festival du film jeune public), peut être une "vraie" sortie cinéma dans l'année

→ spectacle vivant : travaillé en EPS (P1 : rondes et jeux dansés, P2: expression corporelle puis mime, cirque, danse). Spectacle festival Ah en fin d'année ?

1 axe environnemental:

→ école dehors : une sortie au moins par période avec le souhait de diversifier les environnements de sortie (environnements différents et plus éloignés de l'école) :

sortie 1: jardin public le 20 octobre

sortie 2: forêt, matinée du 16 novembre dans la forêt de Secondigny avec l'intervention de la fédération de chasse (indices laissés par les animaux, collecte de feuilles et fruits forestiers)

En hiver/printemps: en ville (architecture, services...)

Fin d'année: à la mer?

Madame Dargent souhaite ainsi relier les activités proposées au projet artistique.

C. Classe de CE1-CE2

→ **Projet de l'année 'Stop motion autour des êtres fantastiques de Gâtine'**

● Réalisation dans son entièreté d'un court film d'animation image par image, en langue poitevine. Projet à long terme mené avec l'UPCPMétive, d'octobre à juin, avec présence de plusieurs intervenants : médiateur culturel de l'UPCP, écrivain et spécialiste de la langue poitevine, plasticien pour la création des marionnettes et décors, Romain Chéré pour la musique).

Actions culturelles

- o Projet de correspondance scolaire avec une classe au Québec et une seconde dans l'Hérault.
- o Participation à un rallye lecture Folio Benjamin en période 2 (il y en aura un second dans l'année).
- o Participation au projet départemental 'bestiaire fantastique' en période 3 : utilisation de tablettes (ou ordinateurs) pour participer à la création d'un bestiaire fantastique sous forme de livre numérique associant des images, du texte, du son, voire de la vidéo.
Nos êtres fantastiques seront inspirés des êtres fantastiques de Gâtine, étudiés en période 2 et certaines créations seront les personnages de notre film d'animation.
- o La classe a été retenue pour participer à 2 projets de science participative pour aider les chercheurs à observer et comprendre l'évolution de la biodiversité, évaluer les populations d'espèces de plantes et d'animaux et suivre leur évolution dans le temps : opération "camping-caristes dans l'école" (escargots) et "Sauvages des trottoirs" (observation des plantes). Nous bénéficierons d'interventions gratuites d'un animateur du CPIE.

Actions sportives

- o Inscription à l'opération 'Foot à l'école' proposée par l'USEP en période 5 = cycle de football encadré gratuitement par un intervenant, participation à un rassemblement, réalisation d'une production artistique en lien avec l'éco-citoyenneté.
- o Emprunt de matériel USEP (golf).
- o Rencontres USEP avec les CE de Mazières.

Liaison inter-cycles

- o Ecole et cinéma : 3 films communs vus dans l'année ('Alice Comedies', 'Une vie de chat', 'La vallée des loups').
- o Participation à une journée sportive organisée par les élèves de CM ?

D. Classe de CM1-CM2

→ **Thème de l'année : les détectives privés**

- Littérature: support de lecture suivie en lien à chaque période (La Puce, détective rusé).
- Fonctionnement de classe (monnaie, décoration)

Actions sportives

- o Inscription à des actions USEP :
 - Action taekwondo: temps de formation de l'enseignante par l'USEP, prêt de matériel, 2 interventions de taekwonistes pendant le cycle d'apprentissage.
 - Mondia@l-USEP: action visant à partager la pratique de sports collectifs locaux par le biais d'une E-rencontre.
 - Emprunt de matériel USEP: volleyball pour cette période.
 - Rencontres USEP avec une autre école: partenariat à confirmer avec les CM1-CM2 de Ste Ouenne
- o Volonté de faire un bilan du savoir-nager pour les élèves (attendu des Programmes).

Actions culturelles

- o Inscription au concours scolaire du Petit Journal du Patrimoine (organisé par la Fédération Patrimoine-Environnement). La thématique développée cette année concerne la mise en valeur des métiers du bois

Liaison inter-cycles.

- o Participation au dispositif École et cinéma : 3 films communs avec les CE vus dans l'année (*Alice comedies*, *Une vie de chat*, *La vallée des loups*).

=> Projection du premier film prévue en décembre.

Liaison prévue avec le collège de Mazières et une autre classe du secteur.

- o Assoc'Action: préparation d'une journée sportive par les élèves de CM à destination d'une ou plusieurs autres classes de l'école.

Projet de séjour: après 2 annulations, volonté très forte de faire vivre cette expérience à la classe (le groupe de CM2 n'étant jamais parti). Des devis sont en cours pour la période du 27 au 30 juin au CPA de Lathus St-Rémy (Vienne).

7. Questions diverses

Madame Jean remercie les représentants des parents d'élèves d'avoir transmis les questions en amont. Cela permet de préparer les échanges et d'apporter les réponses nécessaires.

→ **Le climat scolaire**

- Possibilité de faire intervenir une personne extérieure pour sensibiliser les élèves sur le harcèlement scolaire, cyber harcèlement, violences, etc. Par Association? gendarmerie ?

L'équipe enseignante s'accorde sur le fait que chacune aborde la notion de respect des autres quotidiennement, en classe et lors de la surveillance des récréations. Il y a des temps de vie de classe inscrits à l'emploi du temps, destinés à évoquer d'éventuels conflits.

Madame Jean précise avoir déjà fait intervenir l'association E-enfance pour aborder la question du cyber-harcèlement notamment.

De plus, le ministère de l'Education Nationale a déterminé une date spécifique pour évoquer à l'école, la question du harcèlement. Il s'agit du premier jeudi après les vacances d'automne. Cette année, elle est fixée au 18 novembre (le jeudi précédent étant férié).

- Proposition de mise en place de la méthode MISP

Madame Heitzler présente au conseil la méthode de massages destinés aux écoles. Elle possède la qualification d'institutrice de cette méthode et la propose aux enseignantes. Il s'agit de séances permettant l'apprentissage de mouvements que les élèves pratiqueront entre eux. Cette méthode a fait ses preuves dans plus de 1500 écoles et permet d'instaurer un climat serein.

→ **Petit déjeuner garderie du matin**

- Possibilité pour les parents dont les enfants arrivent très tôt à la garderie (7h-7h30 = ayant une dérogation) de fournir un encas afin qu'ils tiennent jusqu'à midi? Afin de prévenir le manque de concentration, la faim de fin de matinée.

Laure Allonneau précise que c'est une pratique qui est déjà en place et même vivement conseillée par le personnel du périscolaire auprès des familles concernées.

Le conseil s'accorde sur la nécessité de transmettre l'information à toutes les familles. Les représentants des parents s'en chargeront.

→ **Cantine /manque de temps:**

- possibilité d'avoir plus de personnels d'accompagnement afin de laisser plus de temps aux enfants de manger (plus de bienveillance).

Madame Jean revient sur le fait que le changement des services de cantine était en partie lié à un questionnaire de l'équipe sur le temps de repas du premier service. Elle précise les horaires de chaque service (11h45 - 12h35 et 12h40 - 13h30). Les classes ont donc le même temps pour déjeuner. Pour la classe de PS-MS, le temps d'hygiène (lavage des mains, habillage) est compris dans les temps d'apprentissage. Les plus jeunes descendent donc prêts à 11h45. Pour les classes d'élémentaire, ce n'est plus le cas, les élèves sortent donc à 11h45 et doivent passer aux toilettes ensuite.

Laure Allonneau indique que les enfants du premier service ont systématiquement la possibilité d'être resservis. Elle invite Monsieur Caillet à s'exprimer sur le bon déroulement du service, puisqu'il est venu l'observer en début d'année. Il confirme que tout se passe bien.

Procès verbal établi le 18 octobre 2021, par le secrétaire de séance: Adeline JEAN

Signatures :

Maire

Parents élus

Directrice

